

REPUBLIQUE FRANCAISE

25640028400038

291 - GRECHEZ AC

POSTE COMPTABLE : 64021

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET 291 - GRECHEZ AC

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
17	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
20	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
22	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
23	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		X
24	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
27	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 096,00	29 430,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		4 666,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		34 096,00	34 096,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	38 625,00	12 776,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		25 849,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		38 625,00	38 625,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	72 721,00	72 721,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 250,00		9 790,00	9 790,00	9 790,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 800,00		4 210,00	4 210,00	4 210,00
014	Atténuations de produits	1 500,00		5 200,00	5 200,00	5 200,00
65	Autres charges de gestion courante	350,00		320,00	320,00	320,00
Total des dépenses de gestion des services		18 900,00	0,00	19 520,00	19 520,00	19 520,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues	1 506,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		20 706,00	0,00	21 320,00	21 320,00	21 320,00
023	Virement à la section d'investissement (1 367,00	1 367,00	1 367,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	11 409,00		11 409,00	11 409,00	11 409,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 409,00	0,00	12 776,00	12 776,00	12 776,00
TOTAL		32 115,00	0,00	34 096,00	34 096,00	34 096,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	15 000,00		19 800,00	19 800,00	19 800,00
74	Subventions d'exploitation	4 261,00		4 250,00	4 250,00	4 250,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		19 261,00	0,00	24 050,00	24 050,00	24 050,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		19 261,00	0,00	24 050,00	24 050,00	24 050,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	5 379,00		5 380,00	5 380,00	5 380,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 379,00	0,00	5 380,00	5 380,00	5 380,00
TOTAL		24 640,00	0,00	29 430,00	29 430,00	29 430,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 666,00
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	7 396,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capita de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	25 849,00		33 245,00	33 245,00	33 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		25 849,00	0,00	33 245,00	33 245,00	33 245,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		25 849,00	0,00	33 245,00	33 245,00	33 245,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 379,00		5 380,00	5 380,00	5 380,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		5 379,00	0,00	5 380,00	5 380,00	5 380,00
TOTAL		31 228,00	0,00	38 625,00	38 625,00	38 625,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	38 625,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			1 367,00	1 367,00	1 367,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	11 409,00		11 409,00	11 409,00	11 409,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		11 409,00	0,00	12 776,00	12 776,00	12 776,00
TOTAL		11 409,00	0,00	12 776,00	12 776,00	12 776,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	25 849,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	38 625,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	7 396,00
--	-----------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 790,00		9 790,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 210,00		4 210,00
014	Atténuations de produits	5 200,00		5 200,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	320,00		320,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		11 409,00	11 409,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 367,00	1 367,00
Dépenses d'exploitation - Total		21 320,00	12 776,00	34 096,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		5 380,00	5 380,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	33 245,00		33 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		33 245,00	5 380,00	38 625,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 625,00
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	19 800,00		19 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation	4 250,00		4 250,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		5 380,00	5 380,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		24 050,00	5 380,00	29 430,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 666,00
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		11 409,00	11 409,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 367,00	1 367,00
Recettes d'investissement - Total			12 776,00	12 776,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	25 849,00
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 625,00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	13 250,00	9 790,00	9 790,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	250,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	50,00	50,00	50,00
6066	Carburants	100,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	4 600,00	3 300,00	3 300,00
6132	Locations immobilières	100,00	200,00	200,00
61523	Réseaux		600,00	600,00
61528	Autres	2 000,00	1 500,00	1 500,00
61551	Matériel roulant	500,00	250,00	250,00
6156	Maintenance	200,00	100,00	100,00
6161	Multirisques	900,00	950,00	950,00
6168	Autres	120,00	120,00	120,00
617	Etudes et recherches	1 150,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	50,00	50,00	50,00
6231	Annonces et insertions	500,00		
6256	Missions	50,00	10,00	10,00
6257	Réceptions	50,00	10,00	10,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	10,00	10,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	160,00	70,00	70,00
6288	Autres	50,00	70,00	70,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 800,00	4 210,00	4 210,00
6218	Autres personnels extérieurs		200,00	200,00
6336	Cotisations au centre gestion et CNFPT	50,00	50,00	50,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	10,00	10,00	10,00
6411	Salaires, appointements, commissions de b	2 570,00	2 800,00	2 800,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	410,00	400,00	400,00
6452	Cotisations aux mutuelles	20,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraite	650,00	700,00	700,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	30,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	40,00	30,00	30,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20,00	20,00	20,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	5 200,00	5 200,00
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation rése	1 500,00	5 200,00	5 200,00
65	Autres charges de gestion courante	350,00	320,00	320,00
6531	Indemnités	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	50,00	20,00	20,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	100,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		18 900,00	19 520,00	19 520,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (
022	Dépenses imprévues (f)	1 506,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		20 706,00	21 320,00	21 320,00
023	Virement à la section d'investissement		1 367,00	1 367,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	11 409,00	11 409,00	11 409,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	11 409,00	11 409,00	11 409,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 409,00	12 776,00	12 776,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 409,00	12 776,00	12 776,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		32 115,00	34 096,00	34 096,00

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	15 000,00	19 800,00	19 800,00
704	Travaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 000,00	15 000,00	15 000,00
706121	Redevance pour modernisation réseaux de c	2 000,00	2 800,00	2 800,00
74	Subventions d'exploitation	4 261,00	4 250,00	4 250,00
747	Subventions et participations des collectiv	2 261,00	1 750,00	1 750,00
748	Autres subventions d'exploitation	2 000,00	2 500,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 261,00	24 050,00	24 050,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 261,00	24 050,00	24 050,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 379,00	5 380,00	5 380,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	5 379,00	5 380,00	5 380,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 379,00	5 380,00	5 380,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		24 640,00	29 430,00	29 430,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 666,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 096,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	25 849,00	33 245,00	33 245,00
21532	Réseaux d'assainissement	25 849,00	33 245,00	33 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		25 849,00	33 245,00	33 245,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		25 849,00	33 245,00	33 245,00

040	Opération d'ordre transfert entre section	5 379,00	5 380,00	5 380,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 379,00	5 380,00	5 380,00
139111	Agence de l'eau	1 509,00	1 509,00	1 509,00
13913	Départements	3 793,00	3 794,00	3 794,00
13914	Communes	37,00	37,00	37,00
13918	Autres	40,00	40,00	40,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 379,00	5 380,00	5 380,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	31 228,00	38 625,00	38 625,00
---	------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 625,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnemen		1 367,00	1 367,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	11 409,00	11 409,00	11 409,00
28138	Autres constructions	65,00	65,00	65,00
281532	Réseaux d'assainissement	138,00	138,00	138,00
281562	Service d'assainissement	50,00	50,00	50,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	4 054,00	4 054,00	4 054,00
2817532	Réseaux d'assainissement	7 102,00	7 102,00	7 102,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 409,00	12 776,00	12 776,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 409,00	12 776,00	12 776,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		11 409,00	12 776,00	12 776,00
---	--	------------------	------------------	------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1			0,00
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			25 849,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			38 625,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		06/12/2005
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Bâtiments	50
Linéaire	Equipement d'ouvrage de génie civil	30
Linéaire	Matériel immobilier de bureau	10
Linéaire	Matériel informatique	5
Linéaire	Matériels et outillages techniques	10
Linéaire	Ouvrages de génie civil	40
Linéaire	Réseau d'assainissement	60
Linéaire	Véhicules légers	5
Linéaire	Véhicules lourds	8

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2017
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						

IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS					A2 A3.1 A3.2	
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		5 380,00	5 380,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 380,00	5 380,00
139111	Agence de l'eau	1 509,00	1 509,00
13913	Départements	3 794,00	3 794,00
13914	Communes	37,00	37,00
13918	Autres	40,00	40,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 380,00			5 380,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		12 776,00	III 12 776,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		12 776,00	12 776,00
28138	Autres constructions	65,00	65,00
281532	Réseaux d'assainissement	138,00	138,00
281562	Service d'assainissement	50,00	50,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	4 054,00	4 054,00
2817532	Réseaux d'assainissement	7 102,00	7 102,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 367,00	1 367,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 776,00		25 849,00		38 625,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 380,00
Ressources propres disponibles	IV 38 625,00
Solde	V = IV - II (6) 33 245,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			1,00	1,00	1,00		1,00
REDACTEUR (AVANT AOÛT 2012)	B		1,00	1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE			2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C		1,00	1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B		1,00	1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			3,00	3,00	3,00		3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents:10
Nombre de suffrages exprimés :10
VOTES - Pour :10
Contre :0
Abstentions :0

Date de convocation : 20/03/2017

Présenté par le Président ,
A Lanneplaa, le 27/03/2017
le Président ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Lanneplaa, le 27/03/2017



Les membres de l'Assemblée Délibérante,

JACQUES LAULHÉ - - - - -
JEAN-CHARLES LARROQUE - - - - -
AMANDINE PAUSTIS - - - - -
JEREMY LAUDA - - - - -
JACQUELINE LACLAU-PECHINE - - - - -
NICHEL SARTHOU - - - - -
JEANINE CANORS - - - - -
ERIC NOTARIO - - - - -
DUC NONBEIG - - - - -
ALBERT LAHITTETE - - - - -



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Lanneplaa, le ___/___/___